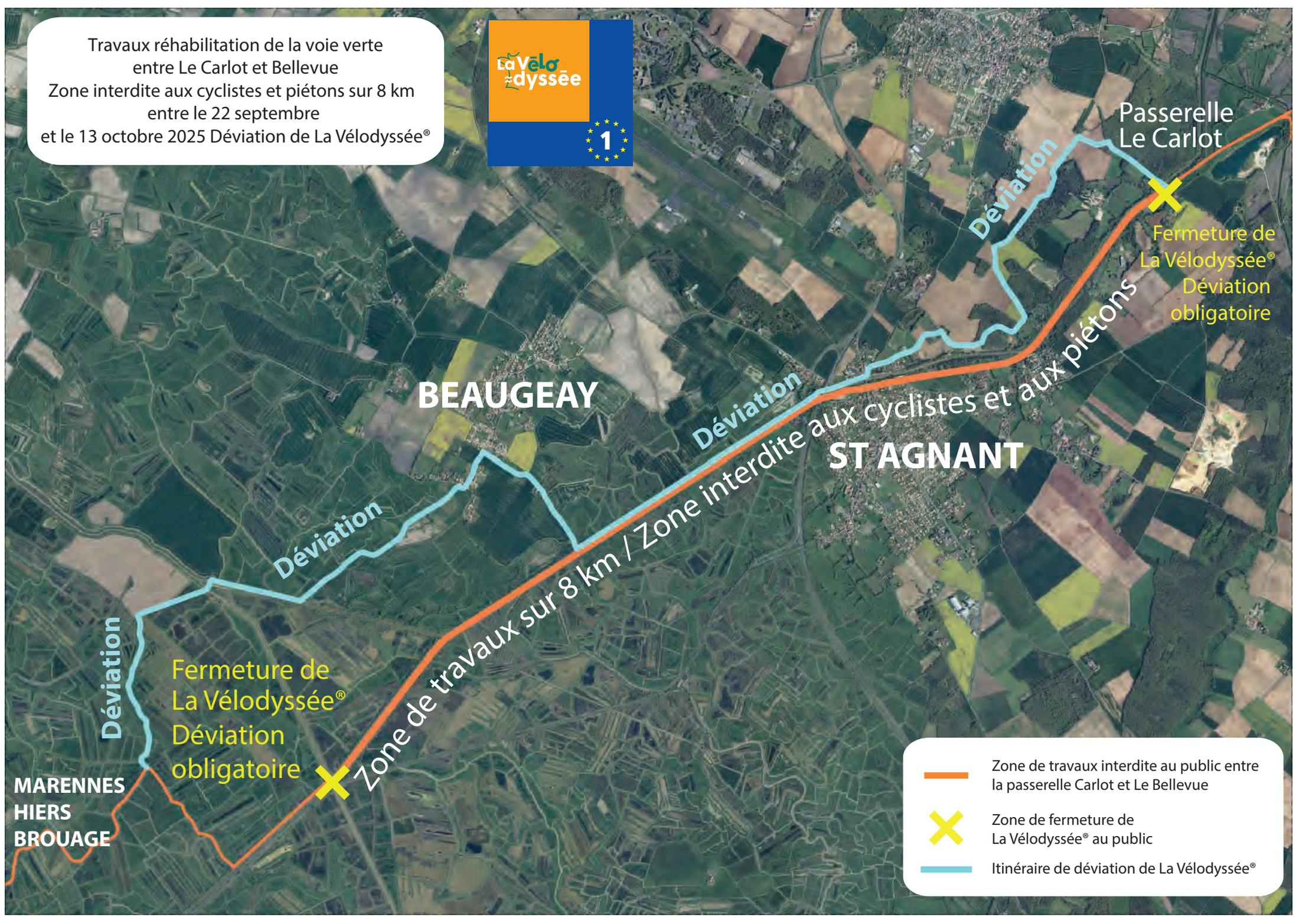


Travaux réhabilitation de la voie verte
entre Le Carlot et Bellevue
Zone interdite aux cyclistes et piétons sur 8 km
entre le 22 septembre
et le 13 octobre 2025 Déviation de La Vélodyssée®



BEAUGEAY

ST AGNANT

Passerelle
Le Carlot

Fermeture de
La Vélodyssée®
Déviation
obligatoire

Fermeture de
La Vélodyssée®
Déviation
obligatoire

**MARENNES
HIERS
BROUAGE**

Zone de travaux sur 8 km / Zone interdite aux cyclistes et aux piétons

-  Zone de travaux interdite au public entre la passerelle Carlot et Le Bellevue
-  Zone de fermeture de La Vélodyssée® au public
-  Itinéraire de déviation de La Vélodyssée®